

## **JOURNEE AFRICAINE SUR LE MICROCREDIT**

**JEUDI, 22 DECEMBRE 2005 - UNIVERSITE DE FRIBOURG**

**Communication sur le thème :**

***"Leurre et lueur du microcrédit en Afrique.  
Limites du microcrédit"***

**Par Freddy NKURIKIYE**  
*Assistant - Doctorant*  
HEC - Université de Genève  
**[freddy.nkurikiye@hec.unige.ch](mailto:freddy.nkurikiye@hec.unige.ch)**

# 1. Introduction

La microfinance est un sujet qui occupe une place de plus en plus importante dans les discussions en rapport avec la lutte contre la pauvreté à travers le monde. C'est naturellement un thème central dans les débats et réflexions relatifs au développement des pays d'Afrique.

La microfinance est, selon une définition communément admise, l'offre de services financiers à une clientèle pauvre, composée notamment de petits travailleurs indépendants ou micro-entrepreneurs, qui n'a pas accès au système bancaire formel. Ces services financiers sont le plus souvent le crédit et l'épargne auxquels s'ajoutent d'autres services comme les assurance-vie, le leasing et les transferts. Tous ces services sont assurés par des institutions spécialisées appelées «institutions de microfinance» (IMF) qui peuvent avoir différentes formes juridiques (Société anonyme, coopératives, associations à but lucratif ou non lucratif).

La microfinance recouvre des réalités diverses et complexes. Dans cet article, nous nous référons presque exclusivement au cas de l'Afrique. Nous présentons d'abord le contexte d'évolution de la microfinance, puis nous discutons de la situation de la microfinance en Afrique. Nous indiquons ensuite les défis et les perspectives du secteur.

## 2. Contexte de la microfinance

Le fait que la microfinance cible les pauvres nous pousse à établir la "carte de la pauvreté". Sur une population mondiale de plus de 6 milliards, seuls 20% ont un accès à des services financiers. Plus de 35% de l'humanité vivent avec moins de 2 USD par jour et 1.2 milliard de personnes endure les affres de la pauvreté avec moins d'1 USD par jour. La microfinance qui est destinée à servir les micro-entrepreneurs pauvres a une clientèle potentielle estimée à 500 millions de personnes. Actuellement, dans son Rapport 2005, la *Campagne pour le Sommet Mondial sur le Microcrédit*, a récolté des données émanant de 3'164 IMF. Il y apparaît que plus de 92 millions de clients ont été servis, dont 66.6 millions faisant partie des plus pauvres.

Les institutions de microfinance sont confrontées à un paradoxe important, à savoir celui de concilier l'objectif social de lutte contre la pauvreté et les impératifs de viabilité. Il est dès lors évident que pour des raisons liées aux coûts de transaction élevés en milieu rural, les IMF vont préférer servir une clientèle plutôt urbaine.

A travers le monde, il coexiste plus de 10'000 IMF ayant des approches et contraintes variées pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Cependant, seule une centaine d'entre elles, soit environ 1%, sont financièrement autonomes. Les autres ne survivent que grâce aux subventions octroyées par les services de coopération ou des ONG.

La microfinance est un phénomène relativement récent. Sa notoriété date de l'expérience étonnante de la Grameen Bank au Bangladesh. Ce projet initié par le Pr. Yunus est parti d'un prêt global de 27 US\$ accordé à 42 femmes d'un village bengali. Selon le Pr. Yunus, ce minuscule prêt a révolutionné leur vie. Un

véritable miracle que plusieurs organisations de développement ont cherché à répliquer.

Néanmoins, force est de constater que le développement de la microfinance reste un problème aigu en Afrique. La raison principale tient à la faible densité de la population rurale à l'exception de la région des Grands Lacs.

De plus, la population africaine est particulièrement défavorisée en matière de développement comme le montrent les statistiques suivantes :

- 1) La moitié de la population sub-saharienne survit avec moins d'un dollar par jour. Seulement 6% de la population africaine a accès aux services financiers.
- 2) 50% d'Africains sont privés de soin de santé.
- 3) Un Africain sur trois souffre de malnutrition, deux enfants sur trois ne terminent le cursus d'une école primaire et un enfant sur six meurt avant l'âge de 5 ans.
- 4) L'Afrique subsaharienne, qui compte un peu plus de 10 % de la population mondiale abrite à elle seule plus de 60 % de toutes les personnes vivant avec le VIH et plus de trois nouvelles infections sur cinq y sont localisées.

La microfinance n'est certainement pas la panacée pour résoudre tous les problèmes de pauvreté. Mais si elle peut y contribuer, cela est une raison suffisante de soutenir son développement.

### 3. Bref état des lieux de la microfinance en Afrique

Dans les pays en développement, de nombreuses activités économiques se déroulent en marge des normes légales, sans enregistrement ni réglementation et, le plus souvent avec des moyens rudimentaires. Ce secteur informel s'est encore développé comme une réponse aux dysfonctionnements du système financier formel (banques de développement, banques coopératives) aggravés par les crises économiques des années 80 à partir desquelles les Institutions de Bretton Woods<sup>1</sup> ont lancé dans plusieurs pays des programmes drastiques de redressement économique.

Ces programmes prônaient le désengagement de l'Etat des secteurs productifs au profit d'opérateurs privés. Ainsi, le secteur public a connu des vagues de privatisations et de liquidations de plusieurs entreprises d'Etat accompagnées d'importants licenciements<sup>2</sup>. Pour ces nouveaux chômeurs, chercher un nouveau travail procédait d'un véritable parcours du combattant. Certains ont tenté une reconversion en lançant des activités indépendantes appartenant le plus souvent à l'informel. Le secteur de l'informel est d'une telle ampleur que deux emplois sur trois lui sont liés<sup>3</sup>.

Il n'y a pas de données portant sur le secteur de la microfinance dans tous les pays d'Afrique. La Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est le seul organisme à offrir des statistiques assez régulières, mais elles ne portent que sur les 8 pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International.

<sup>2</sup> Selon des données publiées dans les *Cahiers de l'emploi et de la formation N° 28 publiée en 1998 par l'Organisation Internationale du Travail*, un pays comme le Mali a licencié 25% des effectifs des entreprises publiques entre 1979 et 1985 et 11% entre 1988 et 1992.

<sup>3</sup> LABIE, M. *Credit to small business and microentreprises*, ADA Dialogue, N°5, déc. 1995.

Aujourd'hui, pour avoir un aperçu de la microfinance en Afrique, il faut se rabattre sur un organisme créé par un consortium qui s'est donné pour mission de fournir des données sur la microfinance. Le Microfinance Information eXchange (MIX) a publié, en août 2005, une étude portant sur 163 IMF de 25 pays de l'Afrique sub-saharienne. Nous indiquons ci-dessous les neuf paramètres qui ressortent de cette étude ainsi que les principaux résultats portant sur l'année 2003 :

- 1) **la portée.** Elle correspond au nombre de clients servis par les institutions de microfinance tant en ce qui concerne les services d'épargne que de crédit. Il est dénombré 6.2 millions d'épargnants, soit près de trois fois plus que le nombre d'emprunteurs (2.4 millions). 70% des IMF sont des coopératives caractérisées par la mobilisation d'une épargne avant l'octroi du premier prêt.
  
- 2) **la taille.** Elle est analysée avec trois mesures distinctes qui, toutes, montrent une grande concentration :
  - le nombre d'emprunteurs. Les 20 plus grandes IMF rassemblent 71% de la clientèle et dont les deux plus grandes sont Amhara Credit and Saving Institution (ACSI) et DEdebit Credit and Savings Institutio (DECSI) en Ethiopie;
  
  - le portefeuille de prêt. Là aussi, la concentration est très forte. Les 20 plus grandes IMF ont plus de 80% de la clientèle (avec 176 millions USD, la Teba Bank en Afrique du Sud représente le ¼ du portefeuille global);
  
  - le nombre d'épargnants. La seule Kenya Postal Office Savings Bank (KPOSB) du Kenya regroupe le tiers de toute la clientèle, soit plus de 2 millions.

- 3) **le degré de portée.** Ce critère se rapporte à l'importance relative des femmes dans la clientèle de la microfinance. Ce sont en effet les femmes les plus touchées par la pauvreté. Ce ratio est 61% en Afrique, ce qui est sensiblement moins élevé qu'en Asie du Sud (86 %) ou au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (80%).
- 4) **le solde moyen.** En ce qui concerne de l'épargne, le solde moyen est de 137 USD (28.2% du PNB per capita)<sup>4</sup>, ce qui est plus faible que les autres régions mises en comparaison. La constatation est différente pour ce qui concerne le niveau des prêts. En effet, la moyenne qui est de 307 USD, soit 89.2% du PNB per capita, comprend des écarts assez sensible entre les pays et le type d'institutions, mais elle plus élevée que les autres régions à l'exception de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine.
- 5) **La structure financière.** Les IMF africaines financent leurs actifs avec des fonds propres pour 25% et avec l'épargne pour 72%. Il en découle que l'emprunt constitue une source marginale de financement (3%).
- 6) **Les performances financières.** La rentabilité des IMF africaines est, dans la majorité des cas, négative, voire très négative. C'est grâce aux subventions diverses qu'elles peuvent parfois publier des rentabilités positives. Ce constat tient, en partie, aux caractéristiques propres à l'Afrique : la mauvaise qualité des infrastructures, faible densité de la population d'où des IMF de trop petite taille, nature essentiellement rurale de la population, coût élevé de la main d'œuvre spécialisée.
- 7) **L'efficience.** En se fondant sur le coût des services, les institutions africaines sont les moins performantes de toutes les autres régions avec 72 USD par

---

4

emprunteur et 29 USD par épargnant. Les raisons sont les mêmes que celles évoquées précédemment et il y a lieu de mettre souligner que les coûts administratifs sont excessifs (véhicules, bureaux, ...).

- 8) **La productivité.** Mesurée par le nombre de clients par employé, elle peut être considérée comme élevée avec 143 emprunteurs et 213 épargnants par employé. Les moyennes mondiales sont de 139 emprunteurs et de 149 épargnants par employé.
  
- 9) **La qualité du portefeuille de prêts.** Les prêts constituent le poste le plus important de l'actif d'une IMF. Les prêts en retard de plus de 30 jours représentent en moyenne de 4% pour l'Afrique. Ce pourcentage est légèrement meilleur que celui qui ressort de l'examen des prêts en retard en Asie (5.5%) et en Amérique latine (5.6%).

## 4. Les question de débat sur la microfinance

En dépit des progrès notables réalisés par le secteur de la microfinance, de nombreuses questions subsistent. Nous en soulevons quatre que nous estimons essentielles :

- 1) Suffit-il de distribuer du crédit pour résoudre les problèmes de pauvreté? Répondre par l'affirmative, c'est reconnaître que tous les pauvres ont les compétences de devenir des entrepreneurs. De plus, c'est encourager l'endettement qui pose des questions d'éthique et de responsabilité des prêteurs envers ceux qu'ils prétendent aider. Le fait que certaines familles sortent de la pauvreté grâce à un prêt ne doit pas faire oublier les conséquences parfois dramatiques de toutes celles qui ne réussissent pas.

- 2) Est-ce que les pauvres peuvent supporter des taux d'intérêt très élevés? Certains estiment que les pauvres se soucient moins du loyer de l'argent que de l'accès même au crédit. Une étude récente menée au Bangladesh montre cependant qu'à partir d'un certain niveau de taux, la demande de crédit diminue. Cette conclusion vient corroborer celles de Stiglitz et Weiss qui ont montré les effets pervers de l'augmentation des taux : un crédit trop cher augmente les risques de non-remboursement.
  
- 3) Est-ce que les IMF peuvent survivre sans subventions? Oui pour certaines d'entre elles. Mais ce n'est qu'un faible pourcentage. En effet comme on l'a dit précédemment, les services aux pauvres coûtent plus cher qu'ils ne rapportent et tout particulièrement dans les zones rurales souvent isolées et sans infrastructures. A moins de bénéficier de subventions allégeant les coûts, il est difficile, voire impossible pour une IMF de fixer des taux d'intérêt acceptables pour sa clientèle potentielle. L'existence d'une subvention exige une gouvernance très stricte des IMF.
  
- 4) Tient-on suffisamment compte des effets pervers des programmes de microfinance? Pour être politiquement correct, on ne mentionne que très rarement les effets indésirables des services de microfinance, mais ces effets existent réellement. Au Bangladesh par exemple, une étude a montré que les adolescentes étaient déscolarisées afin d'aider leurs mères qui avaient créé une microentreprise. De plus, de nombreux prêts accordés aux femmes ont plutôt profité à leurs maris.

A l'issue de ce bref panorama, il est pertinent de souligner que la pauvreté n'est pas que monétaire. Les pauvres ont aussi besoin d'écoles, de centres de santé et d'un habitat décent. Ils ont besoin de matériel et de machines pour produire ainsi que d'infrastructures pour écouler leur production et s'approvisionner. Limiter la

question de la réduction de la pauvreté à la seule question de l'accès aux services financiers, c'est occulter d'autres aspects importants du problème.

## **5. Les perspectives pour la microfinance en Afrique**

L'Afrique compte 34 des 49 pays les moins avancés du monde. La population rurale y est de 72.3% mais elle est moins dense qu'en Asie. Ces caractéristiques imposent comme contraintes que les services de microfinance soient offerts à un coût qui n'étrangle pas les microentrepreneurs. La microfinance en Afrique a souffert des exigences de rentabilité financière posées aux IMF, elle ne touche qu'une infime partie de la clientèle potentielle. Nombre d'entre elles ont préféré se limiter aux clients les moins risqués généralement habitant dans les villes ou à leur périphérie. Ce créneau est assez bien servi et, dans certains pays comme le Bénin, on y frôle la saturation avec un taux de pénétration qui dépassait 95% en 2002.

Ci-après, nous mettons en évidence quelques points qui doivent être examinés attentivement dans la discussion portant sur la problématique de la microfinance en Afrique :

- 1) Adapter les mécanismes de garantie.** L'absence de mécanismes de garantie adaptés aux conditions des populations rurales est l'une des raisons qui éloignent les pauvres des sources de financement et qui accroissent le coût des services. Parmi les pistes à explorer et qui peuvent aider à abaisser le coût de la microfinance, il faudrait arriver à mettre en valeur l'actif le plus abondant chez les pauvres à savoir leur force de travail. Cette force de travail pourrait être donnée en garantie et utilisée dans la réalisation des infrastructures qui contribuent au désenclavement des zones rurales.

- 2) **Augmenter la demande des services de microfinance par le développement des activités artisanales.** Les gros projets dits de développement n'ont généralement pas répondu aux impératifs de développement. On peut espérer que l'aide internationale se dirige vers le choix de projets qui peuvent être réalisés, en grande partie, par les populations locales. Mieux vaut, par exemple, une route pavée avec des pierres de la région qu'une route goudronnée construite par un consortium étranger et financée par l'aide internationale. Le développement d'activités artisanales est le meilleur moyen pour créer de la valeur ajoutée, mais aussi pour la garder dans le pays.
  
- 3) **Comprendre la demande de la clientèle rurale et adapter l'offre.** Dans les pays d'Afrique, la population rurale a certainement plus besoin de moyens financiers pour acquérir du matériel, des intrants agricoles et de matière premières que de financement à très court terme. Il faut certainement promouvoir à nouveau l'économie des filières pour augmenter la production rurale. Dans ce contexte, le rôle de l'Etat est à repenser. En effet, pour que les paysans puissent prendre le risque d'emprunter, il faut qu'ils soient assurés d'écouler leur production à un prix couvrant les coûts. Un marché totalement libéralisé conduit le plus souvent à l'appauvrissement des plus pauvres.
  
- 4) **Reconnaître la place des subsides à la microfinance.** Comme nous l'avons déjà dit, c'est la seule condition pour que les IMF puissent être pérennes tout en offrant des services aux populations rurales pauvres. Il faut alors mettre en place un système adéquat pour assurer la bonne gouvernance des IMF.
  
- 5) **Renforcer les réseaux financiers existants.** Certains réseaux bancaires existant sous forme de coopératives ont fait leurs preuves. Par exemple, les coopératives d'épargne et de crédit au Burundi couvrent tout le territoire. Il s'agit d'adapter ces structures aux exigences actuelles en prévoyant, au besoin, cer-

taines subventions pour permettre l'octroi de services financiers de qualité à un coût raisonnable. On pourrait aussi encourager les banques commerciales existantes à investir dans la microfinance plutôt que de mettre sur pied un réseau d'IMF parallèle au réseau bancaire. On pourrait même lier le développement de la microfinance, mais aussi des financements plus adaptés aux populations rurales, aux programmes de réduction de la dette.

En conclusion, nous aimerions aussi insister sur la nécessité d'une volonté politique déterminée de la part des leaders africains. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus une rencontre de Chefs d'état africains qui ne rappelle pas le rôle de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté. Sont-ils prêts à transformer ces professions de foi en actes pour éviter que la leur portée par la microfinance ne soit qu'un leurre? La question reste posée. Le débat sur la microfinance est loin d'être clos.

\*\*\*\*\*